

L'assistance de la France aux pays insuffisamment développés. (Linéaments d'une Doctrine), par Luc DURAND-REVILLE. Un vol., 5½ po. x 7½, 126 pages. — ÉDITIONS GÉNIN, 3, rue de Médécis, 3, Paris (VI^e), 1961

Jean Lotte

Volume 38, numéro 2, juillet-septembre 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001805ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001805ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lotte, J. (1962). Compte rendu de [*L'assistance de la France aux pays insuffisamment développés. (Linéaments d'une Doctrine)*], par Luc DURAND-REVILLE. Un vol., 5½ po. x 7½, 126 pages. — ÉDITIONS GÉNIN, 3, rue de Médécis, 3, Paris (VI^e), 1961]. *L'Actualité économique*, 38(2), 319–320. <https://doi.org/10.7202/1001805ar>

ricaine. Les trois chapitres suivants y sont consacrés. Enfin, après un résumé des données comparatives appliquées aux divers schémas industriels proposés, le dernier chapitre tire les conclusions, selon lesquelles Porto-Rico offre des avantages certains à un bon nombre de plans.

Cette étude témoigne de la fécondité de la formule qui consiste à pousser l'étude comparative des industries lorsqu'il s'agit d'implantation en régions sous-développées.

Camille Martin

L'assistance de la France aux pays insuffisamment développés. (Linéaments d'une Doctrine), par LUC DURAND-REVILLE. Un vol., 5½ po. x 7½, 126 pages. — ÉDITIONS GÉNIN, 3, rue de Médécis, 3, Paris (VI^e), 1961.

M. L. Durand-Reville, qui possède une longue expérience de l'Afrique, examine, dans ce petit livre, la nécessité et les mobiles de l'assistance aux pays sous-développés, les différentes sortes et les diverses modalités de l'assistance, non seulement de celle de la France, mais de celle de l'O.N.U., et il essaie d'établir les bases d'une doctrine de l'assistance.

L'idée fondamentale qui sous-tend cette doctrine vient d'une réaction contre la complaisance politique des gouvernements occidentaux, qui, devant la concurrence de l'Union Soviétique, accordent n'importe quoi à n'importe qui pour conserver les bonnes grâces du tiers monde. Certes, l'auteur n'est pas «cartiériste», et il montre la nécessité de l'aide financière, économique ou technique. Mais il veut la soumettre à certaines règles.

En premier lieu, les pays sous-développés veulent substituer le terme «coopération» au terme «assistance». Certes, ils doivent coopérer à la mise en œuvre de l'aide fournie, en apportant tout le travail nécessaire. C'est la seule manière pour eux de se constituer, à partir du capital extérieur, un capital national propre. Si l'assistance dispense l'assisté d'intensifier son travail, le bénéfice en est perdu.

En second lieu, il faut choisir les investissements susceptibles d'élever réellement le niveau de vie, et se garder de toute aide démagogique ou dont on sait qu'elle ne servirait qu'à maintenir un certain personnel politique en place. Il y a des moyens d'inciter le pays assisté à bien utiliser l'argent qu'il reçoit.

Enfin, en troisième lieu, si l'on parle de coopération, il doit y avoir réciprocité. Il est donc normal que les pays qui accordent une assistance en retirent quelques avantages économiques ou autres. On n'a pas à s'en cacher, alors que l'U.R.S.S. pratique sans vergogne cette politique.

L'intérêt de ce livre réside dans sa vigoureuse attaque contre la conception hypocrite et démagogique qui règne actuellement en matière d'assistance internationale, et qui aboutit à en cacher les problèmes pour la réduire à une simple affaire de bons sentiments. On nous permettra seulement de douter de sa portée pratique. L'auteur a, en effet, négligé une donnée primordiale: la concurrence Est-Ouest en ce domaine. Du moment que l'U.R.S.S. n'est pas disposée à se soumettre à une certaine discipline collective, on ne voit pas comment l'Occident pourrait imposer des règles relativement strictes à son aide. Et l'U.R.S.S. n'a pas

intérêt à changer son attitude qui permet un gaspillage des capitaux et du prestige de l'Occident.

Par ailleurs, bon nombre des aspects doctrinaux du problème sont trop condensés, l'auteur ayant longuement décrit l'assistance: Aussi restent-ils assez superficiels. Du moins portent-ils à réflexion.

Pour la même raison (manque de développement) certains jugements abrupts sont-ils contestables: jugements en matière démographique et en matière politique, le soi-disant masochisme de la IV^e République, par exemple. Jean Lotte

Le Crédit Lyonnais de 1863 à 1882, par JEAN BOUVIER. Deux vol., reliés, 6½ po. × 10, 936 pages. — ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, VI^e Section. CENTRE DE RECHERCHES HISTORIQUES. Paris, 1961.

Le problème des placements joue, dans les systèmes bancaires, un rôle que les législateurs se sont efforcés, depuis toujours, d'orienter et de limiter. Il s'agit, en somme, de surmonter le danger des risques tout en faisant fructifier le capital, de protéger les détenteurs de petits dépôts et d'éviter aussi le gonflement exagéré des réserves.

Jean Bouvier décrit l'évolution du Crédit Lyonnais, au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, évolution qui illustre parfaitement les différents aspects de la question. L'histoire de cette institution financière française fait ressortir également certaines influences du contrôle gouvernemental sur la politique des organismes du crédit. La limitation des marges de profits, par exemple, a encouragé les investissements à l'étranger. Au lieu d'aider l'industrie locale et nationale, on préférerait développer à l'époque le réseau des intérêts français autant au Portugal, ou en Italie, que dans le cadre de l'Empire Ottoman, celui des pays coloniaux et jusqu'en Russie. Tendance qui suivait incontestablement des impulsions culturelles et humanitaires, mais qui avait entraîné les banques françaises dans des aventures qui ne se sont pas toujours montrées profitables.

L'ouvrage de Jean Bouvier permet donc de retracer l'origine de certaines crises et d'en tirer une leçon valable non seulement dans le contexte de l'économie française, mais également dans celui des autres pays. Le style attachant du livre facilite, en outre, sa lecture et le rend accessible à un large groupe de lecteurs.

Alice Poznanska

La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud, par PIERRE-YVES PÉPIN. Un vol., 6¾ po. × 10, broché, 360 pages. — MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, Québec, 1962.

La région Gaspésie-Rive-Sud constitue sans aucun doute un bel exemple d'une région sous-développée. Ce trait ressort particulièrement de l'étude de Pierre-Yves Pépin. Le cas de la Gaspésie ne fait pas le moindre doute; la situation de la Rive-Sud n'est pas non plus très brillante.